

ONZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CIUSSS-DE-L'EST-DE-MONTRÉAL



PROCES-VERBAL

Rencontre tenue le 27 septembre 2017
Hôpital Santa Cabrini, salle Ilia X. Peverali

| | |
|-----------|--|
| Présences | Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire et président du conseil multidisciplinaire Monsieur Sylvain Lemieux, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et directeur des services multidisciplinaires Monsieur Yvan Gendron, président directeur général du CIUSSS de l'Est-de-Montréal Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et vice-président du conseil multidisciplinaire Madame Louise Soucy, psychoéducatrice et secrétaire du conseil multidisciplinaire Madame Carole Vacher, psychologue et trésorière du conseil multidisciplinaire Madame Cynthia Adolphe, éducatrice spécialisée Monsieur Sylvain Dubé, travailleur social et responsable des communications du conseil multidisciplinaire Monsieur Guy Bourgie, éducateur spécialisé Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical Madame Julie Dumas, nutritionniste Madame Roselyne Héту, assistante-chef inhalothérapie |
| Invité | Monsieur Luc Legris, directeur adjoint aux pratiques professionnelles, direction des services multidisciplinaire |

La secrétaire de la rencontre est madame Linda Charles.

1. **Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 10 h 05.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver l'ordre du jour de la onzième (11^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2017.**

Les membres ont reçu le procès-verbal de la dixième (10^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tenue le 20 juin 2017.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la dixième (10^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal avec modifications.

Mme Louise Soucy va faire les ajustements nécessaires. Il y a eu des erreurs dans l'ordre des numérotations des points par rapport à l'ordre du jour.

4. Affaires découlant des réunions précédentes

4.1. Sommaire pour la cooptation

Il est PROPOSÉ dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU d'accepter de coopter au sein du comité exécutif du conseil multidisciplinaire de CIUSSS-DE-L'EST-DE-MONTRÉAL les trois personnes suivantes : Mesdames Magalie Leblanc, physiothérapeute IUSMM; Caroline Constantineau, ergothérapeute LTEAS et France Després, thérapeute en réadaptation PDI.

5. Nouvelles du président directeur général

- **Nominations**

Monsieur Yvan Gendron fait part des différents changements au sein de l'organisation. Il salue l'arrivée de M. Luc Legris à la direction des services multidisciplinaire, Mme Danièle Bernard à la direction des soins infirmiers et de M. Claude Riendeau à la direction SAPA. Également, la direction d'immobilier majeur a été créée et Mme Marie-Claude Grondin est la directrice. La direction est créée pour gérer les projets de grandes ampleurs à venir.

- **Tournée du PDG**

Monsieur Gendron annonce la tournée du président directeur général pour une période d'un an. Il aura à visiter certains services, secteurs et comités comme le comité des usagers par exemple. Des informations suivront.

- **Priorités du ministre**

M. Gendron joint sa voix au ministre Gaétan Barrette et remercie l'ensemble des efforts qui ont été fait par les différents professionnels. En termes de priorités de résultats, le ministre cible les urgences, l'alimentation en CHSLD, les soins à domicile, la liste d'attente en chirurgie, l'endoscopie, l'imagerie et les projets informationnels. Des suivis serrés vont être mis en place pour atteindre les objectifs. Le 31 mars 2018 est visé pour les modifications alimentaires dans les CHSLD en tenant compte des différentes réalités.

- **Commission des droits de la personne (section jeunesse)**

Mr. Gendron nous informe que la commission a rappelé à tous les établissements l'obligation de respecter les jugements et ordonnances. Certains établissements ne se conforment pas aux ordonnances.

- **Usage approprié des psychotiques en CHSLD**

Une intervention importante s'effectue, actuellement, en collaboration avec deux ou trois CISSS dont celui de l'Estrie avec l'institut en gériatrie de Sherbrooke pour s'assurer de l'usage approprié des psychotiques en CHSLD.

- **Situation avec les médecins de Santa Cabrini**

M. Gendron nous informe de la situation avec les médecins de l'Hôpital Santa Cabrini et les démarches entreprises pour régler le problème. Plusieurs rencontres ont eu lieu et d'autres se tiendront sur une base régulière. Des adjoints de sites vont être nommés pour favoriser la communication.

- **Situation en santé mentale adulte**

Monsieur Guy Jolicoeur souhaiterait clarifier la situation de la direction de la santé mentale suite à certaines rumeurs concernant l'arrivée d'un consultant ou le déplacement de la directrice du programme.

Monsieur Gendron répond **que suite** à un problème au sujet des l'utilisation des mesures de contrôles à l'IUSMM, la direction générale a fait appel à monsieur Sylvain Gagnon à titre de consultant pour aider à poser un regard extérieur sur les difficultés rencontrées au sein de la DSMD. Suite au constat, les gens impliqués ont fait des choix professionnels.

6. Nouvelles du directeur des services multidisciplinaires

- **Projet de transformation à la direction des services multidisciplinaire (DSM)**

M. Sylvain Lemieux mentionne qu'une diminution importante a été constatée dans les délais de consultation en milieu hospitalier. Le délai d'attente dans les unités est passé de 5 jours à 2.3 jours. M. Lemieux souligne cette amélioration car les patients vont attendre moins longtemps pour avoir accès à un professionnel.

- **Table de DSM nationale**

La table de DSM va avoir sa deuxième rencontre dans la Table nationale. La rencontre se tiendra le 16 octobre prochain à Québec.

- **Déménagement du CHUM**

Trois déménagements vont avoir lieu au CHUM soit : l'Hôpital St-Luc, Hôtel Dieu et Notre-Dame. Les activités reprendront au début du mois de janvier. Cela implique qu'il faut rapatrier des cas NSA en urgence, ce qui nous impacte au niveau des ressources en terme de disponibilités de lits, de chambres ou de places achetées. Il peut, également, avoir le déplacement de la clientèle vers nos urgences. À partir du 26 novembre, l'Hôpital Notre-Dame fera partie du CIUSSS centre-Sud.

- **Présentation de M. Luc Legris**

M. Sylvain Lemieux présente M. Luc Legris, le nouveau directeur adjoint des services multidisciplinaires, volet pratiques professionnelles.

- **Rôle des conseillers cadres**

Mme Carole Vacher s'interroge sur le rôle des conseillers cadres. M. Legris propose de nous faire un suivi lorsqu'il se sera approprié le dossier.

- **Projet de transformation en milieu CLSC**

M. Guy Jolicoeur aimerait savoir si, comme en milieu hospitalier, il allait avoir un projet de transformation du milieu CLSC. M. Lemieux répond en disant qu'il n'existe pas ce type de projet pour les CLSC. Par contre, il existe un projet sur le service de santé courant en CLSC.

7. Nouvelles du président et du conseil multidisciplinaire

- **Rédaction des avis**

M. Martin St-Georges fait part de la rédaction de deux avis cet été. Dans le but de produire plus d'avis et des avis de qualité, le conseil va utiliser le guide de rédaction de l'association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ). Madame Carole Vacher propose d'envoyer un document à ce sujet, Mme Soucy rappelle que l'envoi de document doit passer par le secrétariat du CECM.

- **Colloque de l'ACMQ**

Il est entendu que le conseil envoie une délégation de cinq personnes au congrès de l'ACMQ qui se tiendra à Québec le 6 et le 7 novembre prochain.

8. Comité relevant du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM)

8.1. Rapport du comité de coordination des comités de pairs (CCCP)

8.1.1. Sommaire de la réunion du 2017/08/27

- **Temps alloué au comité des pairs**

Le temps des comités des pairs doit être pris sur le temps de travail. À HMR, il y avait des heures supplémentaires aux taux simples allouées pour les membres. Le fait que ce soit sur le temps de travail semble diminuer l'enthousiasme à cause des préoccupations dans l'organisation du travail et des indicateurs de performance. M. Lemieux croit qu'on ne peut pas viser l'uniformité dans cette situation à travers le CIUSS. Il faut appliquer ce qui fonctionne dans chaque unité en enlevant le plus de contrainte possible.

- **Approbation d'un projet (fonds de dépannage de St-Michel)**

Le comité a reçu un projet qui est toujours en attente d'approbation parce qu'il ne correspond pas aux procédures établies pour les comités de pairs à cause des différents titres d'emploi des membres. Un comité de pair doit porter sur les pratiques professionnelles. M. Lemieux pense que ce comité ne peut pas prendre en charge le projet et être considéré comme un comité de pair. Le CCCP est soucieux de ne pas uniquement fournir une réponse négative mais aussi leur suggérer une alternative à la création d'un comité de pair. C'est pourquoi M. Lemieux va contacter madame Karine Morier concernant le projet fonds de dépannage de St-Michel.

- **Implication des partenaires de l'organisation pour la promotion des comités de pairs**

Le comité doit accentuer ses efforts de promotion pour stimuler la participation active de ses membres. Mme Julie Dumas aimerait savoir s'il est possible d'avoir la participation des partenaires (DSM, Direction programme) pour soutenir la promotion au sein des équipes.-Monsieur Luc Legris va initier une rencontre à ce sujet.

8.2. Rapport du comité de maintien et promotion des compétences

8.2.1. Sommaire de la réunion du 20 septembre 2017

Le comité de maintien et promotion des compétences souhaite inviter des représentants des ressources humaines lors de notre prochaine rencontre d'exécutif pour faire la présentation du plan de communication pour le plan de développement des compétences.

8.3. Rapport du comité de révision des règlements de régie interne

Le document a été présenté au conseil d'administration et est accepté sous réserves de modifications par le MSSS.

8.4. Rapport du comité des communications

8.4.1. Sommaire

Monsieur Sylvain Dubé nous informe qu'il a appris lors d'une rencontre que le CIUSSS change Lotus notes pour le remplacer par Outlook au mois de décembre prochain. La rédaction et la diffusion des bulletins continuent à se faire.

8.5. Sommaire comité liste de membre

Madame Louise Soucy mentionne qu'on doit faire des relances pour avoir la liste des membres et maintenir une liste d'envoi de courriel à jour. Selon l'article 2.4 de nos statuts et règlements la liste doit être à jour au trois mois. Elle suggère d'organiser la création d'un comité avec les ressources humaines sur la question. M Legris s'en occupe.

8.6. Sommaire comité Trésorerie

- **Compte à payer**

Compte tenu de certains problèmes, Mme Carole Vacher fait la demande d'avoir une personne de référence pour faire le lien avec le service des comptes à payer. M. Sylvain Lemieux propose de traiter tout ce qui a rapport avec les finances avec M. Luc Legris.

- **Ordinateur portable**

Le comité désire avoir une tablette pour la secrétaire du comité, Mme Louise Soucy pour faciliter son travail lorsqu'elle est en déplacement. M. Lemieux nous indique qu'un portable serait plus approprié. Monsieur Legris s'en occupe.

9. Finances

9.1. Sommaire

- **Code budgétaire**

Un nouveau code budgétaire a été créé pour le conseil multidisciplinaire afin de suivre les heures travaillées. D'ici le mois de décembre, tout le CIUSSS sera migré Virtuo et tout le monde pourra avoir accès à ce code d'imputation. Le code d'imputation est le 7304306.

9.2. Lettres de libération

Des lettres de libération doivent être envoyées aux supérieurs immédiats concernant leurs ressources faisant partie du CM. Monsieur Lemieux demande de lui faire parvenir la lettre type et il s'en occupera.

10. Affaires diverses

10.1. Comité de maltraitance

Madame Carole Vacher siège sur le comité de maltraitance et demande de confirmer la participation d'un membre du CECM à ce comité. M. Lemieux s'interroge sur le fait que l'on pourrait se retrouver dans une situation de juge et partie. En effet comment pourrait-on écrire un avis sur une politique pour laquelle nous avons participé à la rédaction? Il en conclut que la participation d'un membre du CECM à ce comité n'est pas pertinente. Si madame Vacher souhaite poursuivre sa participation à ce comité ce ne sera pas à titre de représentante du CECM, et elle devra avoir l'approbation de sa direction. M. Lemieux devait en informer la personne responsable du comité maltraitance afin que celle-ci fasse la demande à ma direction.

À la question sur la façon d'appliquer la nouvelle loi alors que les politiques et procédures ne sont pas encore établies dans notre CIUSSS, M. Lemieux répond qu'il faut continuer les mêmes pratiques qu'auparavant et ce jusqu'au mois de novembre 2018.

10.2. Accueil des stagiaires

Madame Carole Vacher nous informe que l'accueil des stagiaires est compliqué dans certaines équipes et que la façon de faire doit être révisée afin que cet accueil se fasse dans les meilleures conditions à travers l'établissement.

10.3. Campagne publicitaire de recrutement de personnel

Madame Carole Vacher fait un retour sur la campagne publicitaire de recrutement. Elle s'interroge sur les images choisies et les messages véhiculés par ces choix.

11. Dépôt de documents pour information

11.1. Avis HSCO

L'avis du conseil multidisciplinaire est déposé.

11.2. Avis plan d'intervention

Le conseil multidisciplinaire a reçu une réponse en lien avec l'avis relativement à la politique sur l'élaboration et la révision des plans d'intervention – POL-030. M. Sylvain Lemieux nous fera le suivi.

12. Prochaine réunion ordinaire : le 8 novembre 2017.

13. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant écoulé, il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 12 h 00.

SECRETAIRE

PRÉSIDENT